



CINQUANTE-CINQUIÈME SESSION
Du 2 au 7 décembre 2019
Lomé (Togo)

DÉCISION 4(LV)

NOUVELLE PROROGATION DU PLAN D'ACTION STRATÉGIQUE DE L'OIBT POUR 2013-2018

Le Conseil international des bois tropicaux,

Notant que la période de mise en œuvre du Plan d'action stratégique de l'OIBT pour 2013-2018, qui a été prorogé jusqu'en 2019, expirerait à la fin de 2019;

Prenant note de la préconisation du Groupe de travail spécial sur l'infrastructure de financement et les stratégies de levée de fonds visant à proroger le Plan d'action stratégique de l'OIBT (PAS) 2013-2018 jusqu'à la fin de 2020 et que soit présenté un projet de PAS qui soit fondé sur les axes programmatiques en vue de son adoption par le Conseil en 2020;

Prenant aussi acte de la préconisation du Groupe de travail spécial sur l'infrastructure de financement et les stratégies de levée de fonds visant à ce que l'on fasse apparaître plus clairement l'articulation entre le PTB et le SAP et la nouvelle vision rationalisée de l'infrastructure de financement de l'OIBT;

Prenant également note du fait que le financement de la mise en œuvre de l'activité du Programme de travail biennal 2018-2019 destinée à élaborer le nouveau Plan d'action stratégique de l'OIBT n'a été annoncé qu'au cours du dernier trimestre de 2019 par l'Union européenne et le Gouvernement du Japon;

Notant enfin la préconisation du Groupe consultatif non officiel que le PAS 2013-2018 prorogé jusqu'en 2019, soit prolongé pour une (1) année supplémentaire jusqu'en 2020;

Étant conscient des objectifs de l'OIBT énoncés à l'article 1 de l'AIBT de 2006;

Décide de:

1. Prolonger la période de mise en œuvre du Plan d'action stratégique de l'OIBT 2013-2018 prorogé jusqu'en 2019, pour une(1) année supplémentaire jusqu'en 2020;
2. Prier le Directeur exécutif de mettre en œuvre de manière opportune l'activité du Programme de travail biennal 2018-2019 destinée à élaborer le nouveau Plan d'action stratégique de l'OIBT en vue de le soumettre à l'examen et à l'approbation du Conseil en sa cinquante-sixième session en 2020.